

CHIFFRES CLÉS 2014

▪ Action Logement

- 20 Comités Interprofessionnels du Logement (CIL), actionnaires de référence de 78 Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH)
- L'Association Pour l'Accès aux Garanties Locatives (APAGL) • L'Association Foncière Logement (AFL)

▪ Un patrimoine de près de 900 000 logements sociaux et intermédiaires

Les filiales immobilières sous gouvernance Action Logement disposent d'un patrimoine de près de 900 000 logements dont 800 000 sont gérés directement par les filiales ESH.

▪ 547 257 aides et attributions de logements délivrées

NOMBRE D'AIDES ET D'ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS DELIVRÉES AUX SALARIÉS			PART DES AIDES EN FAVEUR DES JEUNES DE MOINS DE 30 ANS	
Mobilité et recrutement	▪ AIDE MOBILI-PASS®	11 737	▪ AIDE MOBILI-JEUNE®	100 %
	▪ AIDE MOBILI-JEUNE®	37 029		
Sécurisation de l'accès au logement	▪ AVANCE LOCA-PASS®	171 124	▪ AVANCE LOCA-PASS®	44 %
	▪ GARANTIE LOCA-PASS®	135 537		
	▪ Nouveaux bénéficiaires de la GRL®	60 509		
Aides aux salariés en difficulté	▪ Aides délivrées	1 389	▪ GARANTIE LOCA-PASS®	49 %
	▪ Bénéficiaires du service CIL-PASS ASSISTANCE®	14 971		
Accession sociale à la propriété et Travaux	▪ Prêts accession	31 060	▪ GRL®	48 %
	▪ Prêts travaux	11 722		
Logements attribués		72 149	▪ CIL-PASS ASSISTANCE®	18 %

▪ Ressources disponibles d'Action Logement : 4 Mds€

RESSOURCES (M€)	2013	2014
Versements des entreprises et compensation de l'Etat	1 807	1 832
Prêts remboursés par les ménages	1 091	987
Prêts remboursés par les personnes morales	612	645
Emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations	700	700
Remboursement de la collecte et autres	- 144	- 135
Total des ressources	4 066	4 029

▪ Financement du logement social : 1,2 Md€

En 2014, les CIL ont engagé 1,2 milliard d'euros. Ces engagements ont été financés à hauteur de 700 M€ par l'emprunt auprès du Fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts et Consignations.

▪ Financement de l'ANRU (900 M€) et du FNAL (300 M€)

En 2014, Action Logement a financé directement une très grande partie des politiques publiques à hauteur de :

- 900 millions d'euros pour le Plan National de Rénovation Urbaine / Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU),
- 300 millions d'euros pour le Fonds National d'Aide au Logement (FNAL).